

ÉNERGIES positives

Le magazine des habitants d'Aunis Atlantique

#23
JANVIER 2022



Dossier

PROJET DE TERRITOIRE :
NOS ÉNERGIES EN COMMUN !

06 | Actualités
13 janvier 2022 :
Objectif emploi !

21 | Focus sur
Le projet éolien
d'Andilly les Marais



11-16



05



06



22



17



21

SOMMAIRE

04-05 **RÉTROSPECTIVE 2021**

06-10 **ACTUALITÉS**

La plateforme de l'emploi fait peau neuve !

13 janvier 2022 : Objectif emploi !

Rejoignez les entrepreneur-es-s du territoire !

Intramuros, votre nouvelle appli du quotidien !

Saint-Sauveur / Ferrières : le point sur les travaux

Des outils pour simplifier vos demandes d'urbanisme

Le programme Petites Villes de Demain, c'est quoi ?

Diagnostics de vulnérabilité

Projet alimentaire de territoire

La Rochelle Aunis Ré

Signature du contrat de relance et de transition écologique

11-16 **DOSSIER**

Projet de territoire : nos énergies en commun !

17 **PORTRAIT**

Lucas Rigoland

Loopost, le biodéchet en circuit court

18-19 **INITIATIVES**

4 actions issues du Projet de territoire

20-23 **FOCUS SUR**

Le projet éolien d'Andilly les Marais

La gestion de l'eau et assainissement

SUIVEZ-NOUS SUR



**ÉNERGIES POSITIVES N°23
JANVIER 2022**

Communauté de Communes
Aunis Atlantique

113 route de La Rochelle

CS 10042, 17230 Marans

Tél. 05 46 68 92 93

contact@aunisatlantique.fr

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Servant, Président

Service communication : Juliette Grinard

Photos : Communauté de Communes,

Mélanie Chaigneau, Mathilde Charrier,

Gaëlle Barre, Ludovic Sarrazin,

Mathieu Vouzelaud, CSC Les Pictons

Illustration couverture et dossier pages

11 à 16 : Peuplades

Conception graphique : Instant Urbain

Impression sur papier certifié PEFC 100%

par L'imprimerie Rochelaise

Tirage : 14 000 exemplaires.

www.aunisatlantique.fr

ÉDITO



Jean-Pierre Servant

Président de la
Communauté de Communes
Aunis Atlantique

« Nous portons pour Aunis Atlantique un futur qui s'appuie sur la transition sociale et écologique et je sais que nous pouvons ensemble y parvenir ! »

« Force est de constater qu'en ce début d'année 2022, la crise sanitaire qui nous touche depuis bientôt deux ans n'est pas encore derrière nous. Nous nous sommes adaptés à cette vie entre deux vagues, avec des nouvelles habitudes qui s'installent durablement dans nos façons de vivre.

Cette année 2021 a été celle de l'arrivée du vaccin. **La Communauté de Communes a pris toutes ses responsabilités dans cette campagne, en ouvrant dès le 20 janvier un centre de vaccination à Marans.** Au total c'est **23 904 injections qui ont été réalisées**, grâce à l'effort conjugué des élus, des agents de la Communauté, de la mairie de Marans et des professionnels de soin.

D'autres engagements forts ont été pris en 2021 pour l'avenir de notre territoire. Je pense à la validation de notre Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat au mois de mai. Ce document d'aménagement majeur s'applique à présent sur les 20 communes d'Aunis Atlantique.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer à Marans le Tiers-lieu, La Caale, espace de travail partagé que je considère comme un formidable outil de développement local. D'autres projets décidés lors du précédent mandat sont entrés en phase de réalisation. Je pense au Pôle de services publics qui se construit actuellement sur la commune de Ferrières. Ce bâtiment mutualisé, innovant, en isolation paille sera un bâtiment pilote pour la structuration d'une filière autour de l'écoconstruction. Les travaux de rénovation du Pôle social et solidaire de Saint-Jean de Liversay sont également sur le point de démarrer.

Ce fut une grande satisfaction de maintenir notre festival, labellisé Sites en Scène, organisé chaque année à la Briqueterie de la Grève-sur-Mignon ou encore le Forum des associations qui a connu un véritable succès.

Il est temps de se projeter vers l'avenir et nous avons cette année avec l'ensemble des élus et des forces vives d'Aunis Atlantique élaboré notre nouveau Projet de territoire. Cette feuille de route, dont je vous invite à découvrir les grandes lignes dans notre dossier précise notre ambition et les actions concrètes que nous souhaitons mettre en œuvre sur la durée du mandat.

Nous portons pour Aunis Atlantique un futur qui s'appuie sur la transition sociale et écologique et je sais que nous pouvons ensemble y parvenir !

A vous tous, je souhaite mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. »

20/01/2021

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION



Sur demande de la Préfecture de Charente-Maritime et en lien avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes a ouvert le 20 janvier 2021, un centre de vaccination Covid-19 à Marans.

La collectivité a pris en charge l'organisation administrative et la logistique du centre en partenariat étroit avec la commune de Marans qui a mis à disposition sa salle polyvalente pendant 10 mois et participé à la logistique via la mise à disposition de personnels municipaux.

Sur place, la vaccination est assurée par des professionnels de santé du territoire, médecins et infirmiers.

Au total, 23 904 injections ont été réalisées (11 809 premières injections, 11 102 deuxièmes injections, 993 troisièmes injections).



30/06/2021

Baby'sport



Pour fêter le début des grandes vacances scolaires, le service des sports a organisé un après-midi festif à l'occasion de la dernière séance de voile, activité proposée dans le cadre de l'activité baby sport pour les 3 à 6 ans.

En compagnie de leurs proches et sous une superbe météo, petits et grands ont testé le paddle, l'optimiste et navigué à bord de bateaux à moteur et catamarans. Un très beau moment de convivialité et de partage !

19/05/2021

Approbation du PLUi-H



Au conseil communautaire du 19 mai 2021, les élus communautaires ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H).

Outil prospectif et réglementaire, il détermine ce qu'il est possible de réaliser ou non en termes d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire et devient le document

de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il vient se substituer aux documents d'urbanisme des communes et couvre l'ensemble du territoire Aunis Atlantique.

Il est consultable sur le portail cartographique GEO, accessible depuis aunislantique.fr.

14/07/2021

OUVERTURE DE LA GINGUETTE DU PORT



Cet été, une guinguette a investi le port de la Grève-sur-Mignon, à proximité immédiate du site de la Briqueterie. Ouverte les après-midis et les soirées du mercredi au dimanche, habitants et visiteurs, ont pu profiter du cadre enchanteur pour boire un verre et s'offrir une pause gourmande grâce à une carte de produits 100% locale. Dans le cadre de l'appel à projets "Réinventer le patrimoine" lancé par Atout France et remporté par la Communauté de Communes, la guinguette, invitait également la population à s'y retrouver pour réfléchir à l'avenir du site de la Briqueterie et à ses futurs usages.

04/09/2021

Forum des associations



Plus de 60 associations présentes pour cette nouvelle édition de rentrée, l'occasion pour elles de présenter leurs activités, faire découvrir les nouveautés et lancer les inscriptions ! Pari réussi avec 1200 visiteurs à la journée en quête de l'activité idéale !

11 & 12/09/2021

FESTIVAL UN WEEK-END A LA BRIQUETERIE

Pour la deuxième année consécutive, la Briqueterie a ouvert ses portes pour un grand week-end de rentrée. Pendant deux jours, les spectacles se sont succédés ! Visites insolites, cirque, théâtre, lecture, concert et déambulations ont conquis les visiteurs !

Véritable succès, la création "Friandises vélocyclopédiques" de Vincent Warin la Cie 3.6/3.4, Alejandro Barcelona, La Cltik, Gaëlle Barré qui a rassemblé plus de 500 personnes. Un moment poétique rempli d'émotions !



28/09/2021

Pose de la 1^{ère} botte de paille du pôle de services publics



Pour marquer le début de la construction du futur pôle de services d'Aunis Atlantique dans la zone d'activités de l'Aunis à Ferrières, après quelques semaines de travaux de terrassement, la pose de la première botte de paille a eu lieu le 28 septembre 2021.

L'équipement d'une surface de 2225m² réunira le siège de la CdC, le service de gestion comptable, le siège social de l'office de tourisme, les antennes du Parc naturel régional du Marais poitevin et de la chambre d'Agriculture de Charente-Maritime à l'automne 2022.

19/10/2021

LE NOUVEAU GYMNASÉ INAUGURÉ



Un an après la livraison du bâtiment, le nouveau gymnase intercommunal situé à Marans, à côté du collège Maurice Calmel a été inauguré.

L'équipement sportif d'une surface de 1975 m² peut accueillir 200 personnes. Il comprend une salle de sports collectifs avec tribunes fixes et des locaux annexes.

Ces installations modernes permettent une pratique sportive confortable et l'accueil de compétitions d'envergure départementale et régionale à domicile.

02/12/21

INAUGURATION LA CAALE



Après deux mois d'ouverture, le nouvel espace de travail partagé sur le port de Marans, La Caale, a été inauguré. Des bureaux partagés, des salles pour se réunir, un studio TV, des services, des événements et beaucoup de convivialité !



LA PLATEFORME DE L'EMPLOI FAIT PEAU NEUVE !

La Communauté de Communes vous propose une plateforme dédiée regroupant toutes les offres d'emplois et de stages sur les 20 communes d'Aunis Atlantique.

Cette plateforme fraîchement repensée et enrichie répond à 3 objectifs grâce à un accès candidat et un accès recruteur :

1. Pour les entreprises : communiquer sur sa structure, publier et diffuser ses offres d'emploi, d'alternance et de stage, accéder à la CVthèque et être mises en relation avec les personnes inscrites sur l'espace candidats.

2. Pour les personnes en recherche d'emploi ou de mobilité : accéder à toutes les offres locales, recevoir des alertes avec les nouvelles annonces, réaliser et publier son CV, être mises en relation avec les entreprises qui recrutent.

3. Pour tous : consulter l'observatoire de l'emploi, découvrir les actualités et événements liés à l'emploi en Aunis Atlantique grâce à des articles dédiés accessibles à tous.



Contact : Mélanie MARTINEAU
Chargée de mission emploi
melanie.martineau@aunisatlantique.fr

emploi.aunisatlantique.fr



Rejoignez les entrepreneur·es·s du territoire !

L'Union des clubs d'entreprises d'Aunis Atlantique, UC2A, a pour ambition de promouvoir les acteurs économiques du territoire et leurs actions.

Comment ? En créant du lien entre les responsables d'entreprises, en favorisant le développement commercial via la connaissance des savoir-faire locaux et des contacts professionnels, le tout lors de moments de convivialité.

Le club, c'est une centaine d'adhérents, 1 annuaire distribué à 600 exemplaires, 1 manifestation par mois (visite d'entre-

prises, inter-club, atelier thématique) et 2 soirées annuelles avec spectacle.

Adhérer au club d'entreprises, c'est aussi se soucier de l'impact environnemental de son activité. Rejoignez l'Eco-Réseau pour améliorer votre gestion des déchets et réduire vos consommations d'eau et d'énergie.



Contact : UC2A
contact@clubaunisatlantique.fr
www.clubaunisatlantique.fr
06 80 13 10 26
Facebook : @UnionClubsAunisAtlantique

13 janvier 2022 : Objectif emploi !

De 13h30 à 17h
Salle La Passerelle
Andilly les Marais
Entrée libre et gratuite

Un salon de l'emploi 100% local !

Les Communautés de Communes Aunis Atlantique et Aunis Sud ainsi que la Communauté d'agglomération de La Rochelle organisent conjointement le prochain salon Objectif Emploi #Aunis !

L'ambition d'Objectif Emploi est de permettre à chaque visiteur de bâtir concrètement son avenir professionnel : repérer une offre d'emploi, rencontrer des entreprises et des organismes de formation, échanger avec des experts de l'emploi, bénéficier d'un accompagnement sur mesure, trouver des conseils pour affiner son projet, récupérer des contacts utiles...

Plusieurs espaces pour trouver des solutions rapides et concrètes :

→ ESPACE CONSEIL

Des conseillers Pole Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, ERIP seront présents pour vous orienter et vous aider dans votre recherche d'emploi...

→ ESPACE RECRUTEMENT

Une opportunité unique de rencontrer des entreprises du territoire d'Aunis qui recrutent actuellement sur plusieurs filières (industrie, services à la personne, nautisme, agroalimentaire, bâtiment...). Pensez à apporter votre curriculum vitae.

→ ESPACE FORMATION

Des organismes de formation vous proposeront des formations disponibles dès aujourd'hui et adaptées aux secteurs qui recrutent. GRETA, CIPECMA, AFPI, ENILIA ENSMIC et bien d'autres encore...

→ ESPACE ENTREPRENEURIAT

Des experts à votre écoute pour vous orienter dans votre projet de création d'entreprise : recherche de financement, de locaux, mise en relation avec les bons interlocuteurs (La Fabrique à entreprendre, INDIGO).



Vous pourrez également travailler sur votre CV, consulter les sites emploi,... au sein de l'espace numérique, obtenir des infos sur la mobilité en Aunis et sur les solutions de garde d'enfants.



Contact : Mélanie MARTINEAU
Chargée de mission emploi
melanie.martineau@aunisisatlantique.fr

Passe sanitaire obligatoire
Besoin d'un transport ? Des navettes sont organisées. Contactez :
Espace Mosaïque : 05 46 01 94 39
CSC Les Pictons : 05 46 01 10 40

INTRAMUROS, VOTRE NOUVELLE APPLI DU QUOTIDIEN !



IntraMuros

Retrouvez prochainement toute l'actualité d'Aunis Atlantique sur l'application IntraMuros, à télécharger depuis votre smartphone. Evénements, actualités, vie pratique, services de la mairie et des alentours... recevez les infos importantes par notification.

*Déploiement progressif selon les communes

Saint-Sauveur / Ferrières : le point sur les travaux

TRAVAUX MENÉS PAR LE DÉPARTEMENT :

La bretelle de la RN11 côté sud (venant de La Rochelle) sera fermée à compter du 10 janvier jusqu'à la fin de chantier prévue fin février 2022.

TRAVAUX MENÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les **travaux d'aménagements routiers de l'extension de la zone d'activités** reprendront à compter du 11 janvier 2022.

3 ETAPES :

1) Aménagement du parking situé en face du pôle de services publics, qui accueillera une centaine de places de stationnement dont certaines seront réservées aux véhicules électriques et au covoiturage.



L'ensemble du parking sera largement végétalisé et arboré.

2) A compter d'avril, finalisation de la voirie qui mène du nouvel échangeur au rond-point de la Cervoiserie.

3) Dans la continuité des aménagements paysagers réalisés dans la zone d'activités depuis 2018, les abords des voiries seront végétalisés et une piste cyclable verra le jour.

→ Fin du chantier prévue en juin 2022.

Des outils pour simplifier vos demandes d'urbanisme

TOUTES VOS DEMANDES PEUVENT DÉSORMAIS S'EFFECTUER EN LIGNE !

Depuis juin dernier, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), mis en place par la Communauté de Communes et les mairies d'Aunis Atlantique, vous permettait de déposer certaines demandes d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de division et déclaration d'intention d'aliéner).

Aujourd'hui, pour faciliter davantage vos démarches, le guichet vous permet de déposer l'ensemble des demandes d'urbanisme. Il est accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes :

→ aunislantique.fr



QUELS DOSSIERS DÉPOSER ?

- les certificats d'urbanisme (d'information ou opérationnel)
- les déclarations préalables de division
- les déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
- les permis de construire / de démolir / d'aménager

DES FICHES PÉDAGOGIQUES

Afin de vous aider à déclarer vos différents travaux (piscines, abris de jardin, clôtures...), le service urbanisme, a élaboré des fiches pratiques qui détaillent étape par étape la démarche à suivre pour effectuer votre demande : les pièces à fournir et les éléments des formulaires à remplir par type de projet.

Ces fiches ont pour objectif d'apporter un support aux habitants dans la composition de leur demande de travaux et de gagner en efficacité et en rapidité dans le traitement des demandes.

Elles sont disponibles dans chaque mairie ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes depuis le Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme (GNAU) (dans la rubrique "en un clic" sur la page d'accueil).

→ aunislantique.fr

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

TYPE DE TRAVAUX ENVISAGÉS

- Projet de construction d'une piscine, d'un abri de jardin, d'une clôture
- Transformation du garage en pièce habitable

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES DU DOSSIER

LE DÉPÔT DU DOSSIER ET DÉLAI D'INSTRUCTION

LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN, C'EST QUOI ?



Le programme Petites Villes de Demain a été lancé en 2020 par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Ce programme de l'État vise à améliorer la qualité de vie et à accompagner les transitions en milieu rural.

En Aunis Atlantique, ce sont les communes de Marans et Courçon d'Aunis qui vont bénéficier de ce programme.

Elles sont des pôles structurants pour le territoire en ce sens qu'elles concentrent l'emploi, les commerces et services et certains équipements comme les collèges ou encore les gymnases. Le programme Petites villes de demain permettra de conforter leur rôle structurant en répondant aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, du développement de services, de commerces, de l'offre de santé, de valorisation du patrimoine bâti et paysager.

Dans une première phase d'étude il s'agit d'établir :

1. les grandes dynamiques en œuvre : impacts du changement climatique, mutations économiques, sociales et démographiques.

2. un diagnostic à l'échelle des deux communes visant à contextualiser plus localement la démarche et comprendre les forces, les faiblesses ainsi que les opportunités de chaque site.

3. des orientations stratégiques et les modalités de leur mise en œuvre opérationnelle.



Aude Roi

Aude Roi est la cheffe de projet pour nos petites villes de demain. Elle a été recrutée à la Communauté de Communes qui assure la coordination des travaux et elle partage son temps entre les mairies de Marans et Courçon.



DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE PLANCHENT SUR L'AVENIR DE MARANS

En novembre dernier, 20 étudiants et 4 professeurs de l'école d'architecture de Paris-La Villette se sont rendus à Marans pendant 5 jours pour apporter leur expertise et leur regard sur cette "Petite ville de demain". Un atelier inscrit dans leur Master ressources rurales, réalisé en partenariat avec la ville de Marans, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Charente-Maritime et la Communauté de Communes. Inscrit dans le cadre du programme de relance de l'État, Petites villes de demain, le projet est ambitieux et s'adresse à la ville dans sa globalité. Après cette première phase d'expertise sur le terrain et de rencontres, les élèves architectes rendront leur copie en février 2022. Les résultats de leurs travaux seront exposés à Marans.

DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ



Aunis Atlantique est un territoire d'eau et malgré les protections collectives, la protection individuelle des habitations est une solution complémentaire dans les secteurs soumis au risque naturel d'inondation et de submersion marine.

La Communauté de Communes a récemment initié une démarche destinée à connaître et réduire la vulnérabilité des habitations vis-à-vis du risque inondation. Des diagnostics de réduction de vulnérabilité des personnes et des biens seront prochainement proposés gratuitement aux propriétaires privés, publics et aux entreprises situés en zones inondables.

Ils permettront d'identifier les points de vulnérabilité et de mettre en place des mesures adaptées.

Les différentes étapes :

- Relevé altimétrique par un géomètre pour déterminer le niveau de vulnérabilité du logement
- Diagnostic de l'habitation pour déterminer les travaux à réaliser
- Montage du dossier pour obtenir l'aide financière du Fonds Barnier

Les travaux sont financés via le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI).



+ d'infos : **Mélissa BRADTKE**

Animatrice PAPI

melissa.bradtke@aunisatlantique.fr

Projet alimentaire de territoire La Rochelle Aunis Ré



La Communauté de Communes Aunis Atlantique, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle-Aunis-Ré, travaille à plus de proximité entre le champ et l'assiette.

En 2021, c'est :

→ Des restaurants scolaires mobilisés

Ils ont participé à un diagnostic "achat durable". Grâce à une meilleure compréhension de leurs besoins, il est possible d'imaginer plus de proximité et de qualité dans leurs approvisionnements.

→ Des "menus végétariens" : de la théorie à la pratique

Des agents des restaurants scolaires d'Aunis Atlantique ont bénéficié d'une formation pour se perfectionner sur les menus végétariens.

→ Une carte de produits 100% locale proposée à la guinguette

14 producteurs locaux différents se sont mobilisés pour approvisionner la guinguette installée sur le port de La Grève-sur-Mignon entre le 14 juillet et le 15 août 2021.

→ Des animations "Manger local, végétal, autrement, de saison..."

Un stand dédié au projet alimentaire de territoire a permis au grand public de découvrir les enjeux et actions engagées lors du salon Balade à la Ferme les 3, 4 et 5 décembre.

→ L'alimentation, l'affaire de tous

Une enquête sur la transition alimentaire a été réalisée du 8 octobre au 8 novembre 2021 pour recueillir les avis, impressions et attentes des acteurs du territoire sur les enjeux alimentaires.

→ Des aides à la valorisation des ressources locales

Déployée à l'échelle de l'Aunis, le programme LEADER contribue également à plus de circuits courts via la subvention de projets innovants (points de vente collectifs, sites de production ou encore de transformation de produits agricoles).



Pour suivre le programme des actions et événements 2022, rendez-vous sur aunisatlantique.fr

+ d'infos : **Laurence DUFLOU**

Cheffe de projet PAT

laurence.duflou@aunisatlantique.fr

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode

de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Le CRTE d'Aunis Atlantique retranscrit le Projet de territoire (voir notre dossier). Il a été signé le jeudi 28 octobre avec la Préfecture, le Département, le Syndicat Cyclad, le Parc Naturel Régional du Marais poitevin et les communes de Marans et Courçon.



Dossier

PROJET DE TERRITOIRE : NOS ÉNERGIES EN COMMUN !

Aunis Atlantique s'est doté d'un nouveau Projet de territoire !

Véritable feuille de route, le Projet définit les grandes orientations stratégiques et politiques, il propose également un programme d'actions locales qui seront conduites sur la durée du mandat.

Il vise à mettre en cohérence les stratégies en cours, structurer et prioriser les actions mais aussi les réinterroger au regard des grands enjeux environnementaux : changement climatique, réduction de la biodiversité, diminution des ressources, augmentation des risques naturels... Autant de défis à affronter ensemble au lendemain d'une crise sanitaire et économique.

Ce nouveau Projet, il est donc commun, il est le fil rouge de l'action conjointe des communes, de la communauté et des acteurs locaux sur un même territoire. C'est aussi un projet vivant et évolutif qui devra s'adapter à la réalité, aux événements imprévisibles, aux contraintes budgétaires et aux opportunités diverses.

Ce dossier retrace les grandes lignes du diagnostic qui a permis de révéler les atouts du territoire et les défis auxquels il est confronté. Il propose un décryptage des grands enjeux stratégiques révélés et des moyens choisis pour y répondre.

LE SOCLE DU PROJET, la compréhension des dynamiques territoriales

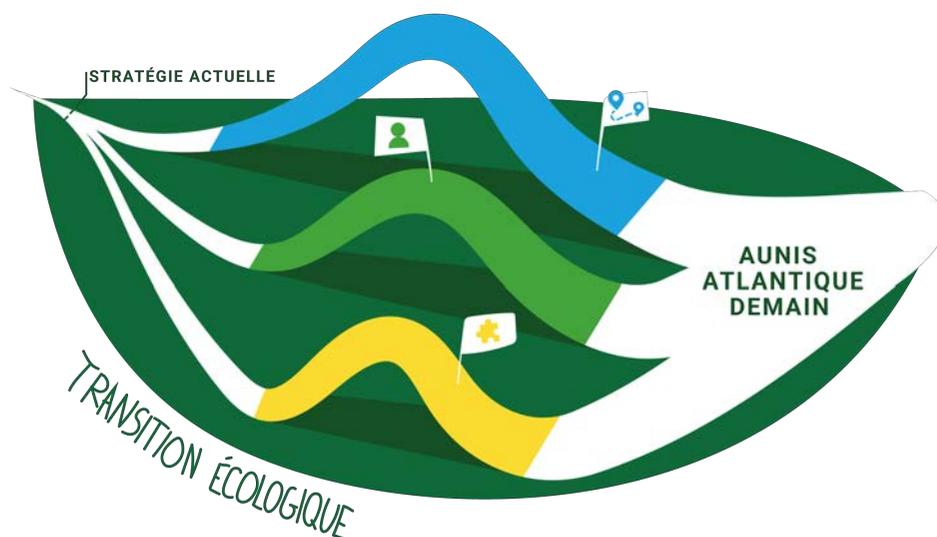
A l'origine de la démarche, une volonté politique de définir un projet commun, de donner du sens et de la visibilité à l'action publique. Une réflexion s'engage entre les élus du territoire pour s'accorder sur une ambition, faire des choix ensemble et ainsi fixer le cap de ce nouveau projet.

Tout projet commence par un diagnostic qui a pour objectif de recueillir des données, d'identifier des besoins et des ressources. Cette phase exploratoire en révélant les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces a permis l'émergence des enjeux stratégiques.

UNE AMBITION, DES DÉFIS !

Au cœur de la réflexion, la prise en compte toujours plus influente des enjeux climatiques. Si la protection de l'environnement est depuis longtemps au cœur des politiques publiques, l'urgence du changement climatique impose aujourd'hui un changement profond du paradigme de développement local.

Pour réussir concrètement la transition socio-écologique en priorisant les moyens et les investissements, les élus ont préalablement identifié trois chemins prioritaires : les défis.



DEFIN°1



La mobilité

La ruralité du territoire et le faible nombre d'emplois qu'il génère engendrent une forte dépendance à l'utilisation de la voiture individuelle.

On compte quelque **7000 véhicules par jour** circulant depuis Aunis Atlantique vers l'agglomération rochelaise. Dans le même temps, on constate que **45,7 % des émissions de gaz à effet de serre** du territoire sont issues des transports.

La mobilité est identifiée comme un chemin prioritaire du fait de ses impacts transversaux et essentiels :

- sur l'environnement et le climat
- sur la santé de la population et la qualité de vie
- sur l'aménagement et le développement économique

DEFIN°2



La transition économique et sociale

Comment conserver un territoire attractif et poursuivre son développement en créant de la richesse et de l'emplois de façon durable et solidaire ? Pour répondre à cet enjeu, la transition économique et sociale a été identifiée comme un chemin prioritaire. Il s'agit de passer d'une politique foncière d'aménagement à une politique globale s'appuyant sur :

- **La valorisation** des ressources locales et l'économie circulaire
- **L'animation** des acteurs économiques et le développement de synergies
- **Le développement** des énergies renouvelables locales
- **L'innovation** permettant d'imaginer les services et emplois de demain

DEFIN°3



La coopération territoriale

Dans un contexte financier contraint, l'optimisation des moyens humains et financiers, la capacité à mutualiser sont des facteurs clés de réussite et d'efficacité des politiques publiques.

Le Projet devra mobiliser autour de l'intercommunalité les **20 communes et l'ensemble des forces vives du territoire, au service d'une même stratégie**. En parallèle du Projet de territoire, un Schéma de mutualisation a été élaboré pour permettre la mise en commun de moyens d'équipements matériel ou de personnels entre la communauté et les communes.

Aunis Atlantique se veut un **territoire coopératif, ouvert et engagé dans des dynamiques partenariales conduites pour chaque politique à l'échelle la plus pertinente**.

UNE ENQUÊTE CONDUITE AUPRÈS DES HABITANTS POUR ENRICHIR LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic a été conçu de façon à faire émerger les dynamiques majeures et les évolutions constatées sur les dernières années. Les données sont issues de données statistiques, d'études internes ou d'autres documents de planification stratégique (Plan climat, Plan local d'urbanisme intercommunal, Contrat local de santé, Convention territoriale globale...).

Il s'enrichit également de l'enquête qui a été conduite au printemps 2021 auprès des habitants d'Aunis Atlantique.

Cette enquête, articulée autour de 4 thématiques, a permis d'identifier les besoins et attentes de la population en termes d'équipements, de services, de cadre de vie, de logement, d'activités culturelles et sportives et de services sociaux.

Vous avez été près de 1000 à répondre à notre enquête, un grand merci pour votre participation.



+ d'info : retrouvez le rapport complet de l'enquête sur aunisatlantique.fr



L'analyse dynamique du territoire sous 4 angles de vue, a permis l'émergence des constats suivants.



1. L'AMÉNAGEMENT

Aunis Atlantique met en avant une très grande richesse paysagère et un système écologique remarquable et reconnu. La ressource en eau est très exploitée avec des conflits d'usage entraînant l'apparition de sévères assèchs au printemps et en été. Le territoire est contraint principalement par des risques naturels liés à l'eau. La circulation sur les axes routiers génère des émissions de gaz à effet de serre très

importantes et une forte présence de particules fines dans l'air.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé en 2021 fixe à 275 ha la consommation d'espace entre 2020 et 2030. La sobriété foncière n'est plus une option à l'heure où la loi climat et résilience fixe l'objectif du "zéro artificialisation nette" à l'horizon 2050.



2. LE CADRE DE VIE

L'attractivité du territoire pour sa population repose sur :

- sa proximité de l'agglomération rochelaise et la RN11 permettant un accès rapide,
- sa ruralité, évoquant un mode de vie privilégié "à la campagne",
- des espaces naturels remarquables,
- un prix du foncier et du locatif qui reste attractif par rapport aux agglomérations voisines.

La principale problématique réside dans la très forte dépendance vis-à-vis de la voiture individuelle et le peu d'alternatives viables pour les déplacements du quotidien.

Un territoire globalement bien pourvu en offre de soins libérale grâce à la présence de 30 généralistes mais une absence de spécialistes et une offre disparate sur le territoire.

Une offre de commerces en centres-bourgs en perte de vitesse et une forte évasion commerciale.

Une offre de logements en location insuffisante notamment pour les jeunes.



3. LA POPULATION

Une croissance démographique soutenue, mais une augmentation annuelle beaucoup plus faible sur les 5 dernières années.

Aunis Atlantique bénéficie d'une population jeune mais un vieillissement est constaté, notamment par l'augmentation de la tranche des 60-74 ans.

49% des ménages du territoire sont des couples avec enfants.

On recense de nombreux acteurs de l'action sociale avec des pratiques de collaboration ancrées.

Une politique volontariste est conduite en direction de la jeunesse, notamment pour favoriser la pratique sportive et l'éducation à l'environnement.

Les collèges du territoire sont saturés et on note un déficit d'activités de loisirs pour les jeunes, aggravé par des problèmes de mobilité.

Plusieurs conséquences possibles de la crise sanitaire sont à prendre en compte : dégradation de la situation économique et de l'accès à l'emploi, dégradation des conditions de santé mentale et physique, augmentation des violences...



4. L'ATTRACTIVITÉ

Le tissu économique est composé de petites entreprises agissant majoritairement dans le secteur de l'artisanat.

Le nombre d'emplois est faible même si le taux de chômage est peu élevé, puisque la moitié des actifs travaillent à l'extérieur du territoire.

Malgré un potentiel de développement touristique avéré, l'offre du territoire n'est pas suffisam-

ment mise en tourisme (hébergements peu qualifiés, pas de sites majeurs, pas d'aménagements pour les loisirs de pleine nature...).

Un territoire très majoritairement rural mais une agriculture peu diversifiée, principalement basée sur des grandes cultures, non dédiée à la filière alimentaire locale.

Un territoire pilote en matière d'économie circulaire.

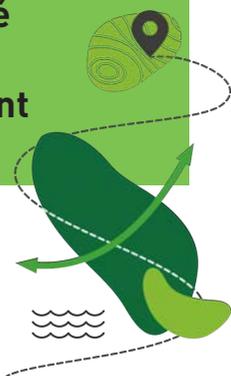
Une production d'énergie renouvelable qui ne représente que 9% de la consommation énergétique du territoire, mais des potentiels identifiés (méthanisation, éolien et photovoltaïque) pour répondre à l'objectif de neutralité énergétique en 2050.

QUATRE PILIERS STRATÉGIQUES comme leviers de la transition

Le diagnostic a permis l'émergence de 4 axes stratégiques et de 14 enjeux.

AXE 1

Un territoire garant d'un développement maîtrisé, protégeant les milieux naturels, la biodiversité et s'adaptant au changement climatique



ENJEU 1

#Sobriété foncière

Inventer de nouveaux modèles en termes de sobriété foncière en limitant l'impact au sol notamment en faisant muter le foncier économique, en requalifiant les friches industrielles et en lançant une démarche de renaturation d'espaces artificialisés.

ENJEU 2

#Eau #Biodiversité #Climat

Anticiper le changement climatique en plaçant la biodiversité et l'eau au cœur de chaque projet, dans sa conception et dans sa gestion.

ENJEU 3

**#Gaz à effet de serre
#Mobilités extraterritoriales**

Renforcer le partenariat avec les territoires voisins et les institutions compétentes pour faire émerger une nouvelle offre de mobilité.



AXE 2

Un territoire sobre, qui valorise durablement son cadre de vie en s'appuyant sur ses ressources locales, son environnement naturel



ENJEU 1

#Mobilités internes au territoire

Poursuivre le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle en priorisant sur un maillage cyclable performant tout en répondant aux besoins spécifiques des jeunes, des personnes âgées ou en situation de vulnérabilité énergétique.

ENJEU 2

#Revitalisation des centres-bourgs

Réinvestir les centres-bourgs dans une démarche globale de revitalisation pour répondre aux parcours et modes de vie des habitants (aménagement urbains, patrimoine, habitat, commerces et offre de santé).

ENJEU 3

**#Équipements #Aménagements
#Paysages**

Proposer une offre d'équipements et d'aménagements de qualité, répondant aux attentes de la population, à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire. Préserver et valoriser les paysages identitaires du Marais poitevin.

ENJEU 4

#Sobriété énergétique #Déchets

Réussir collectivement à devenir un territoire sobre énergétiquement et construire une politique de gestion performante des déchets.



AXE 3

Un territoire solidaire et créateur de liens où les citoyens et les collectivités s'impliquent au service de la transition socio-écologique

ENJEU 1

#Enfance #Jeunesse #Culture

S'engager en faveur de la vie quotidienne des habitants et notamment pour l'enfance, la jeunesse et l'accès à la culture pour tous.

ENJEU 2

#Vivre ensemble #Conscientisation

Créer du lien social en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs déjà actifs et sensibiliser les habitants pour faciliter la prise de conscience et le changement des comportements.

ENJEU 3

#Inclusion

Conduire une stratégie inclusive en accompagnant les populations les plus vulnérables et faciliter la mise en réseau des acteurs pour permettre l'accessibilité de tous aux services et aux droits.

AXE 4

Pour une nouvelle économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois porteuse d'une identité forte pour le territoire

ENJEU 1

#Agriculture #Tourisme #Nautisme

Consolider et faire progresser nos filières historiques vers une agriculture durable, une nouvelle dynamique touristique et un renforcement de la filière nautique.

ENJEU 2

#Économie circulaire

Soutenir, promouvoir, accompagner les démarches d'économie circulaire.

ENJEU 3

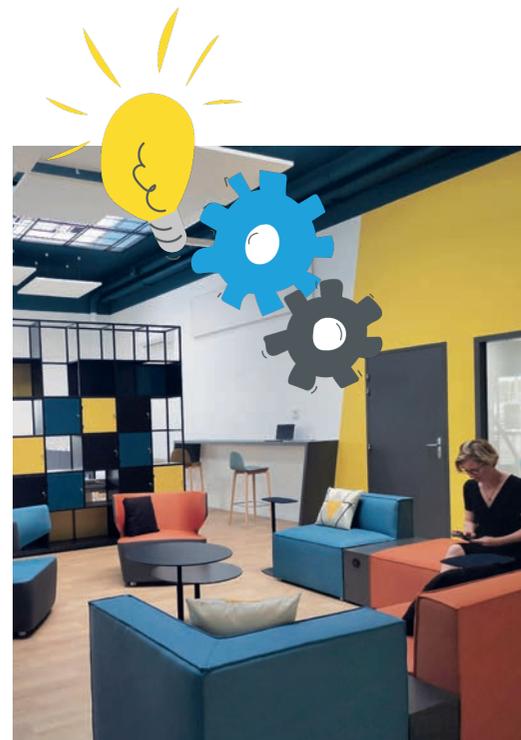
#Filières de compétitivité #Innovation

Favoriser l'émergence de nouvelles filières et activités économiques compétitives, innovantes et durables.

ENJEU 4

#Énergie renouvelable

Développer la production d'énergies renouvelables locales vers un mix énergétique équilibré en valorisant les potentialités du territoire tout en optimisant le maillage énergétique.



Lucas Rigoland

Loopost, le biodéchet en circuit court

Lucas Rigoland mature au sein de l'atelier Cyclab, tiers-lieu en économie circulaire du Syndicat CYCLAD, son projet basé sur la promotion du compost.

Issu d'un cursus en Génie civil, rien ne prédisposait Lucas à s'intéresser au traitement des déchets.

C'est pourtant en 2019, pendant ses études d'ingénieur au CESI qu'il s'entoure d'autres étudiants pour imaginer un projet innovant de collecte des biodéchets en mobilité douce pour le redistribuer sous forme d'engrais.

«**A cette époque on entendait beaucoup de choses sur les réseaux sociaux au sujet des tonnes de déchets envoyées par les européens en Asie du sud-est, je crois que cela a influencé notre souhait de travailler sur le sujet.**»

Le constat de départ est simple : 30% des déchets assimilés aux ordures ménagères sont des biodéchets qui sont par nature biodégradables. L'idée des étudiants d'une collecte en zone urbaine des biodéchets compostés selon la méthode Japonaise bokashi reçoit un bon accueil et c'est à ce moment qu'ils décident de créer l'association Loopost (contraction de "loop" boucle en anglais et de compost).

L'avantage de cette méthode est l'accélération du temps de maturation des biodéchets pour devenir du compost et sa bonne adaptation au contexte urbain. Ils imaginent une collecte à vélo des déchets compostés dans des sceaux étanches chez les particuliers avec la création d'une application permettant d'organiser le ramassage. La valorisation du compost se fera par la production et la diffusion aux agriculteurs d'un engrais naturel.

Son diplôme d'étudiant entrepreneur en poche, c'est à l'atelier CYCLAB que Lucas va poursuivre l'aventure Loopost.

A l'Atelier une première expérimentation en conditions réelles est réalisée. La méthode de compostage bokashi est conservée.

«**Nous avons créé nos prototypes de composteurs bokashi grands formats à partir de la récupération de bennes de 600 litres au centre de tri de Surgères.**»

C'est ensuite à bord d'un triporteur que 600 kg de déchets ont été collectés auprès des restaurateurs et des cantines scolaires. Le compost est coupé d'air et les couches de biodéchets sont alternées avec un mélange à base de son de blé, de mélasse, de sucre de canne et de bactéries.

Pour aboutir l'expérience, contact est pris avec les espaces verts de la ville de Surgères qui acceptent de tester le compost Loopost.

«**Notre objectif c'est bien une logique de circuits courts, on veut montrer qu'on peut pourvoir aux besoins de la ville de Surgères grâce aux biodéchets collectés dans la ville.**»

En octobre dernier, Lucas est lauréat du trophée Cyclab de l'économie circulaire dans la catégorie étudiant entrepreneur. L'occasion lui est donnée de poursuivre ses travaux au sein de l'Atelier : une seconde phase de test est déjà envisagée.



Contact association Loopost :
lrigoland.loopost@gmail.com
06 33 41 38 48

facebook.com/LoopostLaRochele

4 ACTIONS ISSUES DU PROJET DE TERRITOIRE

Les grandes orientations politiques du Projet de territoire (voir notre dossier) se traduisent par un programme d'actions locales qui peuvent être portées par les communes, la Communauté de Communes mais aussi par d'autres acteurs publics et privés d'Aunis Atlantique.

Cette rubrique Initiatives vous présente quelques exemples d'actions concrètes issues de ce nouveau projet.

IMPULSER ET COORDONNER UNE POLITIQUE D'INCLUSION NUMÉRIQUE



Accompagnement des conseillers numériques France services du centre socio-culturel Les Pictons

Si l'augmentation des procédures dématérialisées et d'une manière plus générale l'usage du numérique simplifient la vie de beaucoup d'entre nous, pour d'autres, la médiation "humaine" est nécessaire pour dépasser leurs difficultés tant sur les apprentissages numériques qu'en matière de droits sociaux.

A partir de ce constat, le CIAS Aunis Atlantique s'engage dans la coordination d'une politique d'inclusion numérique ambitieuse avec l'ensemble des acteurs privés, publics et associatifs. L'objectif étant de répondre au plus près des besoins des habitants mais aussi au plus près de leur domicile. Voici un aperçu des différentes incitatives en cours de déploiement.

UNE LABÉLISATION FRANCE SERVICES POUR LES CENTRES SOCIAUX

Le centre social Espace Mosaique grâce à sa labellisation "France services" va renforcer son action d'accompagnement avec deux conseillers dédiés basés à Courçon.

Pour le centre socio-culturel des Pictons, c'est à bord de la Picto'Mobile que deux conseillers numériques vont à la

rencontre des habitants de Charron, Marans, Andilly, Saint-Ouen, Longèves et Villedoux pour les aider dans leurs démarches quotidiennes en ligne.

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FINANCÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE DE L'ÉTAT

Deux autres conseillers numériques ont été recrutés par le CIAS pour améliorer le maillage du territoire et tenir des permanences dans les communes volontaires. Dès le premier trimestre 2022, ils proposeront des actions d'accompagnement individuelles ou collectives.

La commune d'Angliers propose également aux personnes en difficulté avec le numérique de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Cet accompagnement est proposé gratuitement grâce au dispositif du Pass numérique qui s'appuie sur le réseau APTIC.

Grâce à la mise en réseau des acteurs, ces différents dispositifs seront ajustés jusqu'à obtenir un maillage optimal du territoire et les meilleures réponses aux différents besoins évalués sur les 20 communes d'Aunis Atlantique.

CRÉER UNE MAISON DE L'HABITAT POUR PROMOUVOIR L'HABITAT DURABLE ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Composé d'environ 14 000 logements, le secteur résidentiel d'Aunis Atlantique est le deuxième secteur énergivore du territoire avec 29 % des consommations énergétiques.

Afin d'aider les habitants dans les projets de rénovation énergétique de leur logement, Aunis Atlantique souhaite se doter d'un guichet unique pour notamment sensibiliser, conseiller et accompagner les ménages sur les aides et accompagnements à leur disposition.

Cette maison de l'habitat permettra de renforcer et de compléter le service déjà proposé aux particuliers à travers la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE). Grâce à des permanences du CAUE, elle sera aussi un lieu de conseil en architecture pour la rénovation et la construction.

METTRE EN ŒUVRE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Pour protéger les milieux naturels remarquables, développer la biodiversité terrestre et aquatique, opérer une meilleure gestion des eaux pluviales, plusieurs actions sont mises en œuvre notamment par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

TRAME VERTE :

- Cartographier les corridors écologiques et identifier ceux à restaurer ou à recréer.
- Créer des corridors écologiques à travers la mise en place de bandes enherbées, plantations de haies champêtres et d'alignements d'arbres sur la base de la cartographie réalisée préalablement.
- Profiter de l'emprise foncière des futures voies douces pour restructurer un maillage bocager.
- Créer des passages à faune sur les grands axes routiers (RN11 au niveau de Nuillé, ...).
- Aménager les espaces publics pour favoriser le développement des insectes pollinisateurs.
- Préserver les prairies naturelles humides, accompagner et soutenir les éleveurs.



Radeau végétalisé, un refuge pour la biodiversité

TRAME BLEUE :

- Désimpermabiliser les espaces publics (parkings, cours, trottoirs, ...) afin de limiter les inondations en créant des zones d'infiltration, favoriser la qualité de l'eau par l'épuration des eaux pluviales et favoriser l'alimentation des nappes phréatiques.
- Installer des récupérateurs d'eaux de pluie sur les bâtiments publics.
- S'approprier les bienfaits des cours d'eau et des zones humides pour améliorer la qualité de l'eau et la restitution de la ressource en période de sécheresse (restauration de zones d'expansion des crues, renaturation des cours d'eau, petits ruisseaux et zones humides...).

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE FILIÈRE AUTOUR DE L'ÉCOCONSTRUCTION



- 1 Ossature bois
- 2 Bottes de paille
- 3 Panneau contreventant + pare-pluie souple
- 4 Caisson
- 5 Bardage

© Réseau Français de la Construction Paille

Aunis Atlantique bénéficie d'un important potentiel pour développer une filière locale d'éco-matériaux. L'articulation avec des filières déjà structurées (terre, bois et chanvre) présente un contexte favorable à la structuration de la filière paille notamment.

Au côté des acteurs de la filière, la CdC s'engage dans un premier temps dans un programme d'actions et d'animations visant à :

- engager des agriculteurs dans la fabrication de bottes de paille pour la construction,
- favoriser la formation des professionnels (artisans, maîtres d'œuvre),
- accompagner la structuration du réseau.

La collectivité s'appuiera sur le bâtiment pilote du Pôle de services publics en cours de construction à Ferrières, bâtiment bioclimatique conçu avec une isolation paille.



Retrouvez les 95 actions du Projet de territoire sur le site aunisatlantique.fr onglet Grands projets.

LE PROJET ÉOLIEN D'ANDILLY LES MARAIS

Le projet de parc éolien d'Andilly les Marais s'inscrit dans la politique énergétique de la Communauté de Communes. En effet, les 20 communes d'Aunis Atlantique portent conjointement l'ambition de devenir un territoire TEPOS (Territoire à énergie positive) à l'horizon 2050.

Le challenge est de taille : il s'agit de parvenir à couvrir les besoins énergétiques du territoire par la production d'énergie renouvelable locale. Cette politique répond aux orientations nationales inscrites dans la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

La concertation démarre. Elle a pour but de présenter le projet aux habitants et de prendre en compte leurs remarques pour le faire évoluer selon leurs préconisations. La crise sanitaire perturbe le calendrier et l'organisation de la concertation repoussant le dernier atelier habitants de près d'une année. Il se déroulera finalement en visio-conférence en mars 2021.

La demande d'autorisation environnementale du projet est déposée en Préfecture en juillet.

L'association locale ANE!rs17 (À Nous l'Énergie! renouvelable et solidaire17) et le fonds d'investissement régional pour les énergies renouvelables Terra Energies viennent en appui de la commune pour conforter l'aspect citoyen du projet éolien.

HISTORIQUE DU PROJET

2015

Alors que plusieurs développeurs éoliens prospectent sur le secteur d'Andilly, les élus réfléchissent aux modèles économiques de ces projets, à leurs impacts et au rôle des habitants. Ils ne souhaitent pas se voir imposer un développeur et un projet éolien et décident de garder la main en étant acteur d'un tel projet.

2017

La commune décide d'initier un projet éolien citoyen sur son territoire, met en concurrence des opérateurs en énergies renouvelables. Parmi les 5 développeurs qui remettent une offre correspondant au cahier des charges, VALOREM est sélectionné pour son expérience en matière de développement et de financement participatif notamment.

2018

La Communauté de Communes Aunis Atlantique rejoint les partenaires pour affirmer l'ancrage politique local. Les études se poursuivent (étude environnementale, étude de vent, mesures acoustiques chez les riverains...) et les 5 acteurs sélectionnent un prestataire pour organiser la concertation locale.

2019

2020

EN CHIFFRES



UN PARC ÉOLIEN CITOYEN, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est avant tout un projet de territoire. Lorsqu'une société citoyenne s'implique dans un projet éolien tel que celui d'Andilly, c'est tout le territoire qui bénéficie des retombées de cette production locale d'énergie. La présence d'une société citoyenne qui possède une majorité de la gouvernance garantit que la maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs locaux. En effet, dans ce cas, les citoyens ont le pouvoir de décider comment les retombées économiques du parc peuvent être utilisées sur le territoire.

LA PLACE DES CITOYENS DANS LE PROJET ÉOLIEN D'ANDILLY LES MARAIS

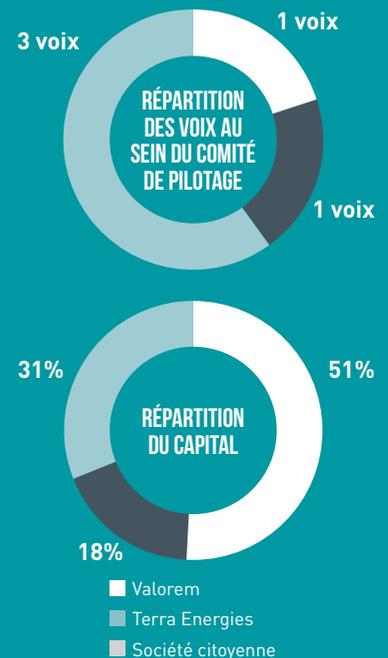
Dans le cas du Parc Eolien d'Andilly les Marais, la gouvernance est aujourd'hui assurée par les 5 acteurs cités précédemment, qui ont travaillé ensemble lors de la phase de développement au sein d'un comité de pilotage dans lequel chaque acteur possède une voix. La répartition de la gouvernance et du capital (voir schéma ci-dessous) est une préfiguration de la place qui sera laissée à la société citoyenne, puisque la CDC, la Commune et ANE!rs17 se sont engagées à **laisser leur place à une société citoyenne** intervenant sur le territoire de la CdC.

RETOUR SUR LA PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS LOCAUX DEPUIS LE LANCÉMENT DU PROJET

- Mutualisation des indemnités foncières décidée par les propriétaires et exploitants de la zone potentielle d'implantation.
- Instauration d'un dispositif de dialogue avec les habitants : entretiens individuels et trois ateliers habitants.
- Création d'un comité de suivi pour échanger avec tous les acteurs concernés par le projet.
- Création d'un site internet dédié au projet : www.eolien-andilly.fr pour assurer une information continue aux habitants.
- Soutien à la création d'une société citoyenne de production d'énergies renouvelables en Anis Atlantique.
- Mise en place d'ateliers habitants pour programmer la plantation de haies.



Pour découvrir plus en détail ces différentes étapes :
www.eolien-andilly.fr



Une fois constituée, la société citoyenne aura l'opportunité de prendre des parts à hauteur de 31% au capital de la société du Parc éolien d'Andilly les Marais en venant y remplacer la commune, la CDC et ANE!rs17. Dans ce cas, elle disposera d'une **majorité de voix (3/5)** pour les décisions qui concerneront essentiellement l'exploitation du parc éolien.

Le Préfet accorde l'autorisation environnementale du projet. ANE!rs17, la Commune, la Communauté de Communes et Terra Energies entrent officiellement au capital de la société Parc Eolien d'Andilly les Marais au côté de Valorem. Le projet est labellisé "Energie Partagée" pour son caractère citoyen.

2021



Les acteurs réunis lors de la signature du pacte d'associés. De gauche à droite : Guy MARIN (ANE!rs17), Emmanuel JULIEN (Terra Energies), Sylvain FAGOT (commune d'Andilly), Jean-Pierre SERVANT (CDC), Bertrand GUIDEZ (Valorem)



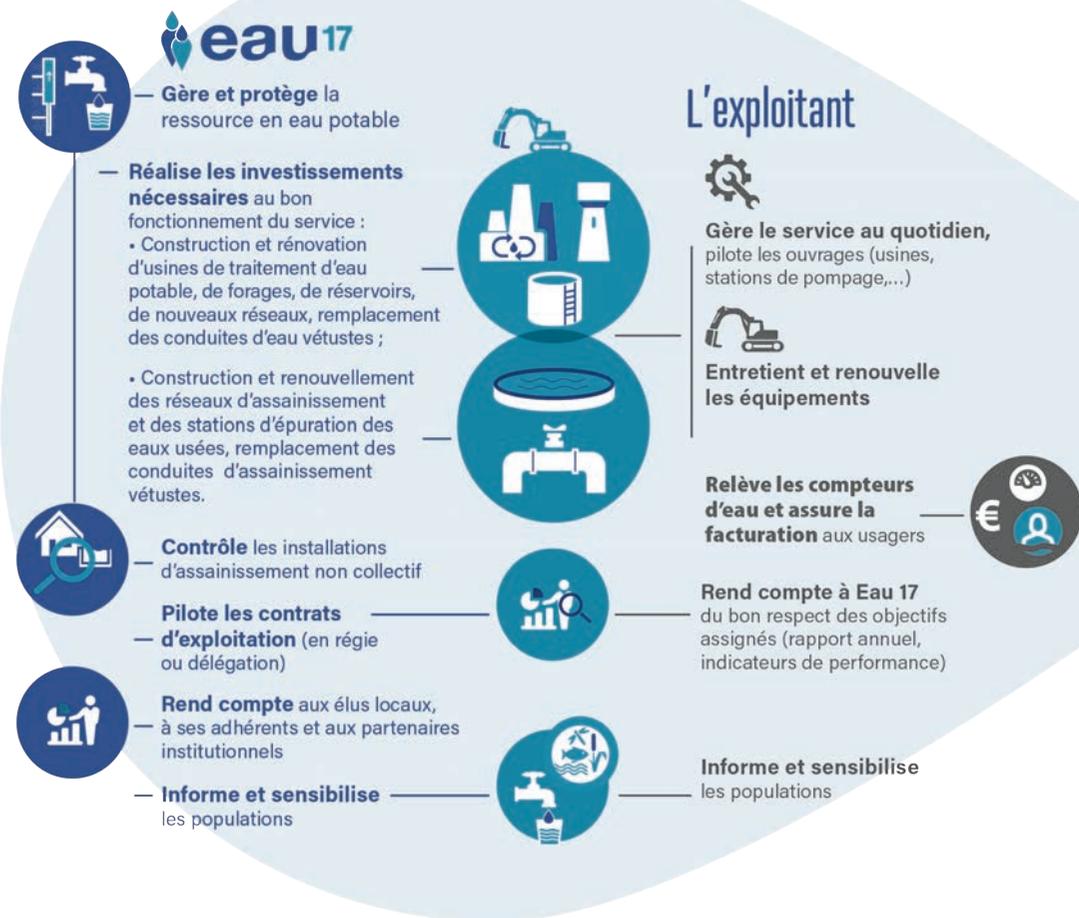
LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN AUNIS ATLANTIQUE

Usine Lucien Grand de production d'eau potable de Saint-Hyppolite

Depuis le début de l'année 2020, la loi NOTRe et la loi Ferrand ont fait évoluer l'organisation territoriale des services de l'eau et de l'assainissement. Cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes qui l'a ensuite déléguée au Syndicat Eau 17.

🔹 Eau 17 et les exploitants, qui fait quoi ?

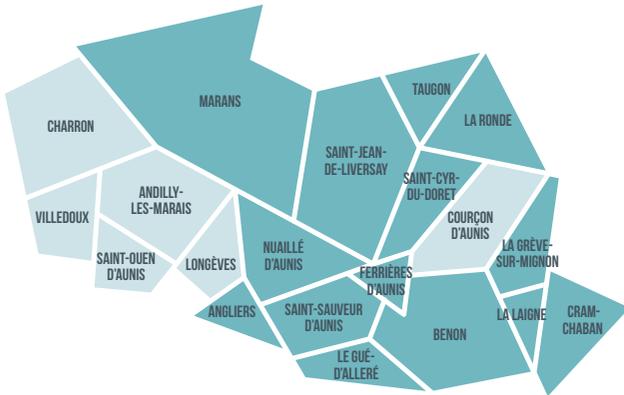
Eau 17 est l'autorité organisatrice du service d'eau et d'assainissement pour le compte de ses membres.



L'ORGANISATION DU SERVICE SUR LE TERRITOIRE

Deux modes d'exploitation sont en vigueur sur la Communauté de Communes. Sur proposition des élus locaux, le syndicat Eau 17 confie la gestion courante de son patrimoine à des exploitants de type public (sa régie, la RESE) ou privé (délégataires de service public par exemple la SAUR).

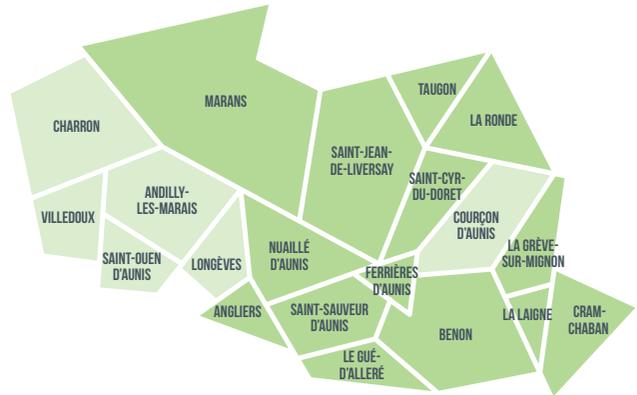
Pour la partie eau potable



Les relations avec les habitants et l'exploitation des châteaux d'eau d'Eau 17 sont gérées par :

- la RESE
- la SAUR

Pour la partie assainissement

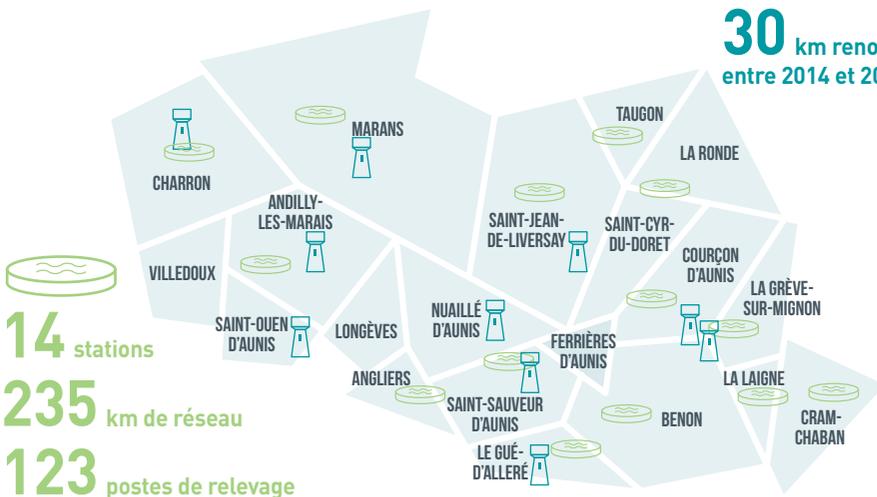


Le réseau d'assainissement et les stations d'épuration sont gérés par :

- la RESE
- la SAUR

D'OÙ VIENT L'EAU DU ROBINET ET OÙ SONT TRAITÉES LES EAUX USÉES ?

 **11** réservoirs
584 km de réseau
30 km renouvelés entre 2014 et 2018



14 stations
235 km de réseau
123 postes de relevage

L'eau est une ressource parfois rare, toujours précieuse ; c'est encore plus vrai en Aunis car il n'y a pas de ressource présente sur le territoire. L'eau potable qui arrive au robinet du consommateur de la CdC Aunis Atlantique a parcouru près de 70 km depuis l'usine Lucien Grand.

L'usine qui se trouve sur la commune de Saint-Hippolyte est la plus grande usine de production d'eau potable du département. Elle puise l'eau dans le fleuve Charente, réserve de biodiversité, ressource essentielle pour l'eau potable et l'aménagement du territoire.

PERSPECTIVES



Les contrats d'exploitation délégués à la SAUR sur le territoire arrivent à échéance au 31 décembre 2022. Les communes ont exprimé le souhait de confier l'exploitation des services d'eau et d'assainissement collectif à la RESE, régie publique d'Eau 17.

5 communes sont concernées : Andilly, Charron, Courçon, Longèves, Saint-Ouen d'Aunis et Villedoux

Les élus ont donc fait le choix d'un service géré par une régie publique à vocation départementale.

Une qualité de service et un prix unique et optimisé pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES à énergies positives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUNIS ATLANTIQUE
113 route de La Rochelle
CS 10042, 17230 Marans
Tél. 05 46 68 92 93
contact@aunisatlantique.fr
www.aunisatlantique.fr